



CHARTRE ÉTHIQUE

Hygiène, Sécurité et Environnement



La présente Charte HSE s'inscrit dans le cadre de notre engagement à l'égard de la certification Responsible Jewellery Council (RJC). Son objectif est de promouvoir les meilleures pratiques en matière de Santé, de sécurité et d'environnement au sein de PICHARD BALME, et d'assurer une chaîne d'approvisionnement responsable pour nos opérations commerciales. Ceci s'applique à tous les employés, sous-traitants et visiteurs présents sur notre site. Notre objectif est de prévenir les accidents, de protéger la santé de nos employés et de protéger l'environnement tout en veillant à ce que nos activités soient conformes aux normes RJC et aux lois et réglementations HSE applicables.

1. Engagement de la direction :

La direction s'engage à :

- Intégrer les principes du RJC dans les politiques et les objectifs de L'entreprise.
- Fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les mesures HSE conformément aux normes du RJC.
- Favoriser la sensibilisation et la formation des collaborateurs sur les problématiques HSE propres à l'industrie de la bijouterie.
- Fixer et maintenir des objectifs d'amélioration continue dans le domaine HSE.
- Garantir, dans le strict respect du droit du travail et des normes OIT, à nos collaborateurs des conditions d'emploi, d'hygiène et sécurité, en privilégiant systématiquement la sécurité des personnes avant celle des biens.

2. La responsabilité des employés :

Chaque employé a le devoir et la responsabilité de :

- Respecter les politiques et procédures HSE de l'entreprise selon les normes RJC.
- Signaler toute condition dangereuse, tout comportement à risque ou toute non-conformité avec les normes RJC.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et collective et les outils mis à disposition.
- Participer activement aux formations spécifiques à l'industrie de la bijouterie et aux exercices d'urgence.
- Contribuer à l'amélioration continue des pratiques HSE en ligne avec les standards RJC.

3. Prévention des accidents et des maladies professionnelles

Notre engagement :

- Identifier et évaluer les risques dans toutes nos opérations.



- Prendre les précautions appropriées pour réduire les accidents et les maladies professionnelles.
- Former et sensibiliser nos employés aux risques spécifiques liés à leur poste de travail.
- Maintenir et réviser régulièrement les procédures préventives selon les normes.

4. Protection de l'environnement

Notre engagement :

- Réduire notre empreinte environnementale en minimisant la consommation d'énergie et de ressources dans la production de nos articles.
- Gérer efficacement nos déchets, y compris les produits chimiques utilisés dans la production.
- Promouvoir l'utilisation de matériaux et de procédés respectueux de l'environnement selon les normes du RJC.
- Sensibiliser et former le personnel aux pratiques écologiques (tri des déchets).

5. Communication et reporting

Notre engagement (vis-à-vis des normes RJC) :

- Communiquer de manière claire et transparente sur nos engagements HSE.
- Encourager le signalement d'incidents, d'accidents ou tout non-respect des normes.
- Analyser les données et les retours d'expériences pour améliorer continuellement nos pratiques HSE.

6. Suivi et amélioration continue

Notre engagement (conformément aux normes RJC) :

- Effectuer des évaluations régulières de la conformité HSE
- Mettre en place des actions correctives en cas de non-conformités des normes
- Etablir des indicateurs de performance clés pour assurer et améliorer nos performances HSE.
- Réviser périodiquement cette Charte HSE pour s'assurer de la pertinence et de sa conformité avec les normes.

Pour conclure, cette Charte HSE témoigne de notre engagement en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

C'est un guide pour tous les employés et parties prenantes de notre entreprise. Nous nous engageons à la respecter et à l'améliorer continuellement, pour garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux de l'environnement et une chaîne d'approvisionnement responsable.

Fait à Saumur, le 29/05/2026

Directeur de site

